



**REPUBLIQUE DU BURUNDI
ASSEMBLEE NATIONALE
CABINET DU PRESIDENT**

**DISCOURS PRONONCE PAR L'HONORABLE PASCAL NYABENDA,
PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE NATIONALE, A L'OCCASION DE LA
CLOTURE DE LA SESSION PARLEMENTAIRE ORDINAIRE DE
DECEMBRE 2018**

Bujumbura, le 28 février 2019

- **Honorables Membres du Bureau de l'Assemblée Nationale ;**
- **Honorables Députés ;**
- **Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement ;**
- **Monsieur le Président de la Cour Spécial des Terres et autres biens ;**
- **Mesdames et Messieurs les Membres du Corps Diplomatique et Consulaire accrédités au Burundi ;**
- **Monsieur le Président de la Cour des Comptes ;**
- **Mesdames et Messieurs les Représentants des Commissions et Conseils Nationaux spécialisés ;**
- **Mesdames et Messieurs les Membres de la Force de Défense Nationale ;**
- **Mesdames et Messieurs les Membres de la Police Nationale;**
- **Honorable Maire de la Ville de Bujumbura ;**
- **Monsieur le Chef de l'opposition extra-parlementaire ;**
- **Mesdames et Messieurs les Représentants des formations politiques agréées ;**
- **Mesdames et Messieurs les Représentants des confessions religieuses ;**
- **Mesdames et Messieurs les Représentants des Organisations de la société civile ;**
- **Distingués invités ; Tout Protocole Observé ;**
- **Mesdames, Messieurs ;**

1. Au moment où nous allons clôturer la session parlementaire ordinaire de décembre 2018, permettez-nous, en premier lieu, de remercier notre Seigneur pour nous avoir gardés en vie et permis de nous retrouver ensemble aujourd'hui.
2. Nous souhaitons à nos hôtes qui ont répondu à notre invitation une chaleureuse bienvenue dans les enceintes de notre Institution. Votre présence est une preuve que vous êtes des partenaires sur lesquels l'Assemblée Nationale peut compter.
3. Qu'il nous soit permis également de remercier et de féliciter les Honorables Députés, les Membres du Gouvernement et le personnel d'appui à l'Assemblée Nationale pour leur contribution au succès de cette session, montrant ainsi leur sens de responsabilité et de dévouement au travail.

- **Excellences ;**
- **Honorables Députés ;**
- **Distingués invités ;**
- **Mesdames, Messieurs ;**

4. *Avant d'entrer dans le vif du sujet, l'Assemblée Nationale voudrait adresser ses condoléances à l'Honorable Sauda MBONEKO dont le mari est décédé suite à un accident de roulage.
Que son âme repose en paix.*

5. Revenons alors sur les activités accomplies par l'Assemblée Nationale au cours de ces trois mois que cette session vient de durer. **Sur le plan législatif**, l'Assemblée Nationale a analysé et adopté les huit (8) projets de lois suivants :

- i. Le Projet de loi portant Ratification par la République du Burundi de l'Accord Cadre portant Création de l'Alliance Solaire Internationale, signé à Bujumbura le 26 février 2018 ;
- ii. Le Projet de loi portant Ratification par la République du Burundi de l'Accord de prêt n°12/732 entre la République du Burundi et le Fonds Saoudien pour le Développement relatif au Projet de Construction de la Route Nationale n°3 Bujumbura- Nyanza-Lac, tronçon Rumonge-Nyanza-Lac, signé à Bujumbura le 26 novembre 2018 ;
- iii. Le Projet de loi portant Ratification par la République du Burundi de l'Accord de prêt entre la République du Burundi et la Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique relatif au Projet de Construction de la Route Nationale n°3 Bujumbura- Nyanza-Lac, tronçon Rumonge-Nyanza-Lac, signé à Bujumbura le 26 novembre 2018 ;
- iv. Le Projet de loi portant Fixation de la Capitale Politique et de la Capitale Économique du Burundi ;
- v. Le Projet de loi portant révision de la loi n°1/26 du 15 Septembre 2014 portant création, organisation, composition, fonctionnement et compétence de la Cour Spéciale des Terres et Autres Biens ;
- vi. Le Projet de loi portant révision de la loi n°1/31 du 31/12/2013 portant missions, composition, organisation et fonctionnement de la Commission Nationale des Terres et Autres Biens ;

- vii. Le Projet de loi relatif à la production, au contrôle, à la diffusion et à l'utilisation des semences et des embryons d'origine animale ;
 - viii. Le Projet de loi portant Ratification par la République du Burundi de l'Accord de crédit n°13/733 entre la République du Burundi et le Fonds Saoudien pour le Développement relatif au projet de construction et d'Equipeement de l'Institut Supérieur de CIBITOKÉ, signé à Bujumbura le 26 novembre 2018.
6. L'Assemblée Nationale a également analysé et adopté les amendements du Sénat relatifs à cinq (5) des projets de loi que nous venons de citer.
- **Excellences ;**
 - **Honorables Députés ;**
 - **Distingués invités ;**
 - **Mesdames, Messieurs ;**
7. Au niveau du **contrôle de l'action gouvernementale**, en date du 21 février 2019, le Premier Vice-Président de la République est venu présenter au Parlement réuni en Congrès le bilan semestriel des réalisations des différents ministères sous sa responsabilité, conformément à l'article 168 alinéa 4 de la Constitution de la République du Burundi.
8. L'Assemblée Nationale a reçu, en séance plénière, les réponses aux questions orales avec débat adressées au Ministre de l'Intérieur, de la Formation Patriotique et du Développement Communal ainsi qu'au Ministre de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage. Les questions posées à ces derniers étaient en rapport avec une descente sur terrain menée par la Commission de l'Agriculture, de l'Elevage, de l'Environnement, du Développement Communal et des Travaux Publics afin d'évaluer l'impact de la contribution de l'Etat et des autres partenaires en matière de développement communal.
9. Le Ministre de l'Education, de l'Enseignement Technique et Professionnel est également venu répondre aux questions posées

sur l'état des lieux de la rentrée scolaire 2018-2019 et des retombées des nouvelles réglementations scolaires relatives à l'enseignement de base, secondaire général et technique. La Commission de l'Education, de la Jeunesse, des Sports et Loisirs, de la Culture et de la Communication avait, auparavant, effectué une descente sur terrain dans tout le pays pour se rendre compte de cette situation.

10. L'Assemblée Nationale a également suivi les explications du Ministre des Affaires Sociales, du Genre et des Droits de la Personne Humaine sur les prestations de la Mutuelle de la Fonction Publique (MFP) et les relations avec ses affiliés et partenaires, suite à une visite de travail y menée par la Commission des Affaires Sociales, du Genre, du Rapatriement, de l'Égalité des Chances et de la Lutte contre le Sida.
11. La même Commission a effectué une descente sur terrain pour évaluer la mise en application de la loi portant prévention, protection des victimes et répression des violences basées sur le genre dans les provinces de Bujumbura, Rumonge, Gitega, Ngozi, Kayanza, Muyinga et Kirundo. Le Ministre des Droits de la Personne Humaine, des Affaires Sociales et du Genre a été invité pour répondre aux questions orales concernant le rapport des Honorables Députés au cours d'une séance plénière.
12. Le Ministre de la Sécurité Publique et de la Gestion des Catastrophes a répondu aux questions orales des Honorables Députés sur la vie que le corps de police mène, les défis auxquels il fait face ainsi que l'état du matériel dont il se sert au quotidien. La Commission de la Défense et de la Sécurité s'était rendu dans les différents camps et bureaux de police sis en Mairie de Bujumbura pour constater elle-même cette situation.
13. L'Assemblée Nationale a également suivi la présentation du rapport d'une mission effectuée au Kenya par un groupe de Députés burundais. Il s'agissait de s'informer de la façon dont le Parlement kenyan a réussi à intégrer scientifiquement l'art des tradipraticiens dans la loi sur la réglementation du médicament, l'exercice de la pharmacie et la profession d'opticien.

- **Excellences ;**
- **Honorables Députés ;**
- **Distingués invités ;**
- **Mesdames, Messieurs ;**

14. Le Parlement, réuni en Congrès et en présence de Son Excellence Président de la République, a suivi la prestation de serment de la nouvelle équipe de la Commission Vérité et Réconciliation (CVR) c'était le 3 décembre 2018.

15. En date du 4 décembre 2018, le Parlement a organisé la 13^{ème} Edition de la Journée Nationale de prière.

16. L'Assemblée Nationale vient de procéder également à l'élection de cinq nouveaux membres de la Commission Nationale Indépendante des Droits de l'Homme (CNIDH) et de son Bureau, c'était en date du 26 février 2019.

- **Excellences ;**
- **Honorables Députés ;**
- **Distingués invités ;**
- **Mesdames, Messieurs ;**

17. **Pour ce qui est de la représentation du peuple,** l'Assemblée Nationale a organisé des visites de travail dans différentes provinces du pays. Les Honorables Députés se sont associés à la population dans les travaux communautaires de développement ainsi qu'à la célébration de la journée nationale de l'arbre et du 28^{ème} anniversaire de la Charte de l'Unité Nationale.

18. S'agissant de la **solidarité**, l'Assemblée Nationale a pu venir en aide à quelques personnes démunies de certaines localités de notre pays. Elle a réglé les factures d'hospitalisation pour quelques malades insolvables se trouvant dans certains hôpitaux pour un montant de sept millions cinq cent mille francs burundais (7.500.000Fbu).

- **Excellences ;**
- **Honorables Députés ;**
- **Distingués invités ;**
- **Mesdames, Messieurs ;**

19. **En ce qui concerne la diplomatie parlementaire**, nous avons reçu en audience le Secrétaire Général de la Ligue Islamique Mondiale, Son Excellence Sheik Abdoul Al Issa. Nous avons échangé avec lui sur la contribution des musulmans dans les différents domaines tels que la sécurité, la paix et le développement.
20. Nous avons également accueilli des délégations des différents Assemblées et Parlements des Etats Partenaires de la Communauté Est-Africaine qui étaient venues participer à la 9^{ème} Edition des Jeux Interparlementaires de l'EAC organisée par le Parlement du Burundi.
21. Par ailleurs, concernant la **coopération interparlementaire**, des délégations ont participé dans plusieurs activités organisées à l'étranger, notamment la 9^{ème} Session ordinaire de l'Assemblée Plénière du Forum des Parlements de la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs (FP-CIRGL), qui s'est tenue à Brazzaville au Congo du 4 au 6 décembre 2018. A ce propos, il faut retenir que la prochaine Session de ce Forum aura lieu au Burundi au mois de décembre.
22. Des Honorables Députés ont participé à une réunion de haut niveau organisée par l'Union Africaine sur la ratification du Protocole de Maputo qui s'est tenu à Addis-Abeba du 12 au 14 décembre 2018 des Honorables Députés ont participé, à l'observation des élections en République Démocratique du Congo qui se sont déroulées le 30 décembre 2018 un fonctionnaire a participé, au Forum International des Jeunes Législateurs et Experts qui a eu lieu à Moscou en Russie du 13 au 16 décembre des Honorables Députés ont participé, à la formation régionale AFROPAC (Organisation Africaine des Commissions des Comptes Publics) en gestion des finances publiques qui a eu lieu à Mombasa au Kenya du 21 au 25 janvier 2019 et à une Réunion préliminaire de consultation régionale pour l'Afrique qui s'est déroulée au Caire en Egypte du 3 au 6 février 2019.
23. En tant que Président de l'Assemblée Nationale, nous avons conduit une délégation parlementaire au Sommet mondial 2019 sur la paix, la sécurité et le développement humain organisé par

l'Association Internationale des Parlementaires pour la Paix. Le Sommet avait lieu à Séoul en République de Corée du 7 au 11 février 2019.

24. Par ailleurs, l'Assemblée Nationale a également continué le **renforcement des capacités** autour des thèmes tels que la sensibilisation des Burundais sur l'intégration régionale, l'accès à la justice pour tous au niveau des régions judiciaires de Bururi, Ngozi, Gitega et Bujumbura ainsi que la protection sociale.

- **Excellences ;**
- **Honorables Députés ;**
- **Distingués Invités ;**
- **Mesdames, Messieurs ;**

25. Alors que le pays s'achemine petit à petit vers les élections générales de 2020, nous exhortons les acteurs politiques, et particulièrement les médias, à jouer leur rôle avec beaucoup plus de responsabilité afin de développer davantage dans notre pays une culture de dialogue, de tolérance et de paix.

26. L'Assemblée Nationale profite de cette occasion pour adresser ses sincères félicitations et encouragements à Son Excellence Pierre NKURUNZIZA, Président de la République, pour la campagne de moralisation qu'il a initiée à l'endroit de toutes les couches de la population. Ses messages vont aider les Burundais à connaître la vérité sur l'histoire de notre pays et à pouvoir faire face aux multiples sollicitations et défis en toute connaissance de cause.

27. Certains des défis majeurs auxquels on est en train de faire face sont la maîtrise de l'environnement et du changement climatique. Nous appelons la population burundaise à s'approprier du projet de reboisement national « EWE BURUNDI URAMBAYE ». L'objectif de ce projet est de recouvrir tous les espaces non couverts, ce qui va nécessairement aider à protéger l'environnement et à faire face aux changements climatiques, dans

une situation marquée par une croissance démographique galopante et les besoins en ressources qui en découlent.

28. Le pays, avec l'appui de ses partenaires, pourra certainement relever ces défis parce que les conditions de sécurité et de paix y sont favorables. Nous voudrions alors présenter nos vifs remerciements aux Corps de Défense et de Sécurité, qui ne cessent de travailler afin que notre pays, et même d'autres contrées, vivent en paix et dans la dignité. Grâce à leur dévouement, il n'y a plus à démontrer que la sécurité est au beau fixe sur tout le territoire national.
29. A l'extérieur du pays, le Président de la République fédérale de Somalie, Son Excellence Mohamed Abdullahi Farmajo a reconnu le rôle historique joué par les militaires burundais de l'AMISOM dans le recouvrement de la paix à Mogadiscio, tout en saluant l'esprit panafricain que le leadership du Burundi incarne.
30. Cependant, la paix et la sécurité ne règnent pas encore sur tout le territoire somalien parce que les Shebabs, dont le terrorisme constitue une menace non seulement pour la Somalie et d'autres pays comme le Kenya, et pour toute la région, n'ont pas encore été totalement vaincus.
31. C'est pourquoi l'Assemblée Nationale se joint à leurs Excellences Pierre NKURUNZIZA et Mohamed Abdullahi Farmajo pour redire non à la décision du Conseil Paix et Sécurité de l'Union Africaine de retirer les troupes burundaises de l'AMISOM de la Somalie : une telle décision devrait être prise après une rencontre des pays contributeurs de troupes.
- **Honorables Membres du Bureau de l'Assemblée Nationale ;**
 - **Excellences ;**
 - **Honorables Députés ;**
 - **Distingués invités ; Tout Protocole Observé ;**
 - **Mesdames, Messieurs ;**
32. L'Assemblée Nationale clôture cette session ordinaire de décembre 2018 avec la mise en place de la loi qui crée deux capitales, à savoir : Bujumbura, qui est la capitale économique et

Gitega, qui est la capitale politique. L'Assemblée Nationale, qui compte rejoindre le Sénat à Gitega, sollicite l'appui de ses partenaires pour que cette activité qui demande beaucoup de moyens ait lieu.

33. Nous réitérons nos sincères remerciements à vous tous ici présents. Nous formulons le souhait que vous, nos invités et nos partenaires, puissiez continuer à nous soutenir davantage afin que les résultats auxquels notre Institution aspire soient atteints.
34. Nous profitons de cette opportunité pour souhaiter de bonnes vacances parlementaires aux Honorables Députés. Qu'elles vous permettent de demeurer à l'écoute des populations que vous représentez et de les assister dans leurs projets par l'écoute et l'orientation vers leur développement intégral.
35. Nous n'oublions pas de souhaiter d'avance une bonne fête internationale de la femme à toutes les femmes burundaises en général et aux Honorables Députées femmes en particulier, sans oublier les femmes membres du personnel d'appui à l'Assemblée Nationale. Une fête qui est prévue normalement le 8 mars.
36. C'est sur ces mots que nous déclarons clos les travaux de la session parlementaire ordinaire de décembre 2018.

Nous vous remercions de votre précieuse attention.